

Règlement de charges d'assurance

Par Sylced, le 07/02/2015 à 00:21

Bonjour

Je fais partie d'une copropriété de fait composée de 3 lots avec 3 propriétaires différents. Deux d'entre nous avons dû insister longuement auprès du troisième propriétaire afin de souscrire une assurance commune portant notamment sur la toiture qui est commune. Or ce troisième propriétaire n'a toujours pas réglé sa quote-part auprès de l'assureur. De quels recours disposons-nous afin d'obliger ce propriétaire à régulariser sa situation et indirectement la nôtre dans la mesure où en cas de sinistre nous ne serions pas indemnisés ? Je vous remercie d'avance de vos bons conseils.

Cédric